

Les après-midi (à partir de 13 h 00) des 11,12 et 14 Septembre et la journée du 14 Septembre 2017 le terrain sera occupé par la Compétition des Seniors de La Manche.

Un accord a été passé avec les Clubs de **Côte des Isles et Presqu'île du Cotentin** pour offrir à nos membres la possibilité de jouer gratuitement une journée sur leur terrain.

Pour bénéficier de cet accord vous devrez suivre les modalités suivantes:

- Récupérer, au minimum la veille du jour choisi, auprès de notre accueil, un green-fee pour le golf et le jour désiré (chaque jour il sera transmis aux Clubs de Cote des Isles et de Presqu'île du Cotentin la liste des joueurs bénéficiant de cet accord)
- Retenir votre départ auprès du Club concerné.
- Vous présenter à l'accueil du Golf choisi avec votre Green-fee et votre Licence.